

Dijon, le 08 juillet 2009

Monsieur Bordas,

Le 11 juin dernier, vous nous aviez présenté l'état d'esprit avec lequel vous envisagiez d'opérer la préfiguration de la future DDCS. Vous nous aviez parlé de la constitution d'un comité de pilotage, d'ateliers de travail réunissant les agents des différentes administrations concernées, et surtout d'une étroite collaboration des représentants du personnel, conformément à la circulaire du 4 juin de la Mirate. Vous vous étiez par ailleurs engagé à nous transmettre sous quinzaine, votre lettre de mission, un échéancier précis ainsi qu'une note méthodologique rédigée par vos soins et pouvant être amendée par nous. A ce jour, sauf erreur de notre part, nous n'avons toujours pas reçu ces documents. Mais surtout, ce qui nous interroge davantage, nous avons pris connaissance de réunions qui avaient pour objectif, semble-t-il, de déterminer les missions par blocs de la future DDCS. Or, non seulement nous n'avons pas été invités à ces réunions, mais nous ne disposons d'aucun compte rendu de celles-ci.

Pas encore associés à ce stade de la démarche de préfiguration, nous avons le sentiment que les actions de préfiguration de la DDCS ont connu un soudain "coup d'accélérateur" et que nous sommes tenus à distance de celles-ci. Comme vous l'imaginez, les représentants du personnel ont des propositions concrètes à vous soumettre afin de contribuer à donner du sens à la nouvelle structure. Celles-ci ne sauraient être transmises uniquement par l'intermédiaire de l'inspectrice, Mme Véronique Cazin, qui représente avant toute chose l'administration, et en aucun cas les personnels. C'est pourquoi, nous vous demandons par le présent courrier de :

- nous transmettre les comptes-rendus des dernières réunions,
- nous informer de la méthode et du calendrier choisi pour la préfiguration de la DDCS,
- nous tenir informé des dates des prochaines réunions traitant des missions de la future DDCS, et de nous y inviter systématiquement; à défaut, si aucune réunion n'est programmée avant que vous ne rendiez un organigramme à la Mirate, nous vous demandons une audience, dans les plus brefs délais, afin de pouvoir amender un tel document dans le sens de l'intérêt des personnels affectés à la DDCS.

Vous comprenez qu'avec la transmission de la liste des agents de la DRDJS rejoignant la DDCS (CTPR du 3 Juillet), le processus de préfiguration de la DDCS est de fait largement engagé. C'est pourquoi, les personnels qui sont force de proposition, sont impatients de participer à l'élaboration des missions de cette nouvelle structure. Pour aborder ensemble tous ces points, vous pouvez prendre contact avec M. Laurent Dailliez (03 80 68 39 27/ laurent.dailliez@jeunesse-sports.gouv.fr).

Nous vous remercions par avance, Monsieur Bordas, pour l'attention et la réponse rapide que vous apporterez à toutes nos questions.

L'intersyndicale Jeunesse-et-sports (FSU, UNSA et CFDT).

